

COMMUNE DE BERRWILLER

PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE BERRWILLER - Séance du 7 juin 2017

Sous la présidence de Monsieur JORDAN Fabian, Maire.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents pour la troisième séance de l'année.

Constatant que le quorum pour valablement délibérer est atteint, il ouvre la séance à 20h20.

Présents : Les Adjointes STOCKER Bernard, ARBOGAST-ZIEBELEN Eve & MUNCH-SCHMIDT Martine.

Les Conseillers : SCHMIDT André, CENTLIVRE André, MOSSER Agnès, KOEHL-UBERSCHLAG Martine, JEANNIN Nicolas, ALTMAYER Laurent, BENSCH-MUNDEL Véronique, HERR-SCHAUMBERG Anne, KRUST Thomas, SIFFERT-GIRARDEY Laetitia.

Excusé : JUNG Joël – Procuration à JEANNIN Nicolas

Secrétaire de séance : Mme Anne HERR-SCHAUMBERG, conseillère municipale assistée de M. Gilles STEGER, secrétaire général.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 avril 2017
 2. Travaux communaux depuis le 13 avril 2017 – en cours – en vue
 3. Embauche de jeunes saisonniers – Été 2017
 4. Chasse communale 2015-2024 : Demande d'agrément d'un garde-chasse
 5. Demande de subvention pour un séjour sportif d'une collégienne domiciliée à Berrwiller
 6. Divers
-

Point n° 1 de l'ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la séance du 12 avril 2017 :

Le procès-verbal a été transmis à chaque conseiller municipal. Un bref rappel des points a été fait par le secrétaire général. Aucune observation n'étant formulée, celui-ci est approuvé à l'unanimité et signé.

Point n° 2 de l'ordre du jour :

Travaux communaux depuis le 13 avril 2017 – en cours – en vue :

Rapporteur : M. l'Adjoint Bernard STOCKER.

EAU :

Entretien courant, surveillance du réseau, du réservoir et de la station de pompage.

Fuite sur le ballon anti bélier à la station de pompage : nous avons réussi à réparer, mais, il faudra le changer ; Il est hors service (c'est la dernière installation datant de 1957 ; toutes les autres installations techniques ont été remplacées).

Visite de l'ensemble des installations AEP par Mme BIEHLMANN de l'ARS.

Un rapport suivra.

Première réunion d'information à Kingersheim ayant pour objet le transfert de la compétence eau au niveau communautaire dans le cadre de la loi NoTRE.

Nous aurons la visite du bureau d'études ESPELIA le 14 juin, mandaté par m2A pour réaliser un diagnostic des différents services AEP.

Réalisé: relevé des compteurs du 1er semestre 2017, saisie, édition des factures, transfert des flux à la Trésorerie.

Dysfonctionnement de la télégestion : depuis le mercredi 24 mai, il y a un problème de communication lié à un incident sur la ligne analogique spécialisée. La société ORANGE traite le problème. Le remplissage se fait manuellement par horloge selon estimation de consommations.

ASSAINISSEMENT :

Entretien courant de la STEP. Passage journalier.

Travaux de tonte.

VOIRIE :

Entretien régulier. Fermeture des nids de poules. Réfection des pavés du parking de la salle de sport (Journée Citoyenne) ; nous ferons l'enrobé le moment venu et en même temps que les enrobés du stade (pose de câbles et de gaines pour les futurs branchements électricité et gaz).

ECLAIRAGE PUBLIC :

Trois candélabres ont été dépannés. Nous avons toujours un souci avec les deux horloges astronomiques (Buhne et Pilgerstrang), mais l'installateur est averti.

Mise en place de nouveaux câbles pour l'alimentation des lanternes du bâtiment Ecole.

JOURNEE CITOYENNE :

C'est fait ! La 10^{ème} édition a été une réussite. Remerciements à la municipalité pour l'après-midi festif et récréatif.

BATIMENTS :

Ecole :

Entretien courant et petites réparations diverses.

Travaux de réhabilitation en cours. L'abri bus a été démonté ; il sera remplacé par un nouveau car il était pourri. M. Pierre HILDENBRAND en fabriquera un nouveau avec ses élèves du lycée du bâtiment de Cernay.

Dorfhisla :

Installation du bureau de vote pour les élections présidentielles et législatives.

Mairie :

A l'étude : éclairage du triptyque.

Salle de sport :

Nettoyage et entretien les lundis, mercredis et vendredis.

CHAUFFERIE :

Entretien normal. Le chauffage a été arrêté le 22 mai.

105 tonnes de copeaux ont été nécessaires à la saison de chauffe 2016/2017.

En prévision : révisions d'été, contrôle de la chaudière bois KWB, de la chaudière gaz VAILLANT, passage du ramoneur, vérification du réseau primaire...

STADE :

Poursuite des travaux d'enfouissement des gaines. Travaux commencés en Journée Citoyenne par Frédéric BARBISCH. Il s'agit de créer un 2^{ème} branchement Enedis et de poser une gaine pour une future alimentation gaz.

ESPACES VERTS :

Balayage et ramassage des feuilles mortes et des branches.

Suite à la Journée Citoyenne : entretien des espaces fleuris, arrosage, tonte de tous les espaces verts.

CIMETIERE :

Entretien des allées, trottoirs extérieurs, taille des tilleuls...

LAVOIR :

Nettoyage complet et travaux de finition sur l'espace jeux après la Journée Citoyenne.

FORET :

Façonnage du bois de chauffage en cours ; le hêtre est vendu.

DIVERS :

Distribution de divers courriers, ramassage de déchets divers, vidage des poubelles.

Ratissage au Rollerpark et au bunker du Niederwald. Mise en place des panneaux de propagande électorale pour les élections législatives.

Nivellement de l'aire de la Steinen et entretien du matériel de tonte.

Point n° 3 de l'ordre du jour :

Embauche de jeunes saisonniers – Été 2017 :

M. le Maire propose au Conseil Municipal, à l'instar des années précédentes, d'embaucher des jeunes pour différents travaux à réaliser durant les congés scolaires d'été afin d'épauler le personnel communal et de donner à ces jeunes l'expérience d'un travail rémunéré.

En effet, tous les ans, un certain nombre de jeunes postulent spontanément à un emploi saisonnier au sein des services municipaux. Pour cet été, cinq jeunes Berrwillerois ont fait acte de candidature.

M. le Maire propose de retenir les cinq candidatures, à savoir celles de :

Amélie SONNTAG, Hugo FUENTES, Jérémy MERKLEN, Simon SCHMIDT et Anna PFAUWADEL.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'embaucher, pour cet été, cinq jeunes (âge minimum 16 ans) ayant fait acte de candidature à temps incomplet, par mi-journées soit deux du 10 juillet au 21 juillet 2017 et trois du 24 juillet au 4 août 2017, à raison de 4h00 par jour, pour divers travaux d'entretien (bâtiments, voirie, espaces verts, peinture...),
- Décide de rémunérer les intéressés selon l'échelle C1 de rémunération de la fonction publique territoriale – 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique territorial – indice brut 347 – au prorata des heures effectuées, étant précisé que les crédits nécessaires ont été votés au budget primitif 2017 compte 64.

Point n° 4 de l'ordre du jour :

Chasse communale 2015 – 2024 : Demande d'agrément d'un garde-chasse

Par courrier du 15 mai 2017, M. Claude BEULQUE, Adjudicataire du lot de chasse communale a informé la commune de son souhait de confirmer M. Celestino INACIO, né le 25/06/1951 à Coimbrao (Portugal), domicilié à Berrwiller, 6 rue des Artisans, en qualité de garde-chasse privé du lot de chasse communale.

Celui-ci est reconnu techniquement apte à exercer ces fonctions.

Les conseillers relèvent la compétence et les bonnes relations entretenues par M. Celestino INACIO dans l'exercice de ses fonctions de garde-chasse.

Conformément à l'article 31 du cahier des charges des chasses communales pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024, il revient au Conseil Municipal d'émettre un avis sur cette demande d'agrément.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Emet un avis favorable quant à l'agrément de M. Celestino INACIO, en qualité de garde-chasse du lot de chasse n° 1 de la commune de Berrwiller
- Charge M. le Maire de transmettre cet avis à M. le Sous-préfet de l'arrondissement de Mulhouse.

Point n° 5 de l'ordre du jour :

Demande de subvention pour un séjour sportif d'une collégienne domiciliée à Berrwiller :

Par courrier du 05 mai 2017, l'Institution Champagnat d'Issenheim a sollicité la commune en vue d'une subvention pour un séjour sportif (classe verte) à Argentière, qui se déroulera du 19 au 23 juin 2017 et auquel prendra part, Mme Emma NEHARI, élève en classe de 5^{ème}, domiciliée à Berrwiller, 2a rue de Bollwiller. Le coût du voyage, à charge des familles, s'élève à 340,- € par élève.

Conformément à la décision prise lors de sa séance du 09 juillet 2008, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'allouer une subvention de 50,- € à l'Institution Champagnat d'Issenheim pour le séjour sportif à Argentière du 19 au 23 juin 2017 d'une élève domiciliée à Berrwiller, étant précisé qu'il avait été convenu que chaque élève de Berrwiller aurait droit, une fois dans sa scolarité, à une participation de la commune à hauteur de 50,- € pour aider à financer un voyage scolaire,
- Confirme que les crédits nécessaires au versement de cette subvention ont été votés au BP 2017 sur le compte 6574 – subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé.

Point n° 6 de l'ordre du jour :

Communications et Divers :

A) Autorisations d'urbanisme déposées :

DP n°068 032 17 B 0007 déposée le 05/04/2017
MENY Christophe – 8 rue Kirchfeld
Panneaux photovoltaïques

DP n°068 032 17 B 0008 déposée le 02/05/2017
STEMMELEN Patrick – 6 rue des Mésanges
Abri bois

B) Déclarations d'Intention d'Aliéner – Droit de Prémption Urbain :

Décisions de non-prémption prises par M. le Maire :

- 3 rue des Vosges 68500 BERRWILLER, décision du 11/04/2017
Maison
Vendeurs : WIOLAND Sandra
Acquéreurs : CONSCIENCE Christopher et ROYER Anne de Reiningue
- 19 rue de l'Etang 68500 BERRWILLER, décision du 11/04/2017
Maison
Vendeurs : LASOTA Stéphane et Corinne
Acquéreurs : LUTRINGER David et Julie de Berrwiller
- Lieudit Kleinkirchfeld 68500 BERRWILLER, décision du 05/05/2017
Terrain à bâtir
Vendeurs : Consorts WALLISER
Acquéreurs : Société Foncière BELTZUNG de Réguisheim
- Lieudit Kleinkirchfeld 68500 BERRWILLER, décision du 05/05/2017
Terrain à bâtir
Vendeurs : Consorts WALLISER
Acquéreurs : MANN Julien et LAURENT Pauline
- 2C rue de la Mine 68500 BERRWILLER, décision du 15/05/2017
Local d'activité
Vendeurs : SCI FEVA LOPES CAMPOS José
Acquéreurs : DOLHEN Gilles de Riedisheim
- 110D rue Principale 68500 BERRWILLER, décision du 19/05/2017
Maison (1/2 indivise)
Vendeurs : SCHUELLER Claude
Acquéreurs : MULLER Séverine et CARUSO Luigi de Berrwiller

C) Prochaines réunions et manifestations :

Dimanche 11/6 de 8h à 18h : 1^{er} tour des élections législatives

Dimanche 18/6 de 8h à 18h : 2nd tour des élections législatives

D) Jurys des maisons fleuries :

La date du jury des maisons fleuries pour Berrwiller a été fixée au samedi 29/7 à 8h30.

Pour Wuenheim, la date retenue est le samedi 22/7 à 8h. Rdv à la Mairie.

Il convient d'y déléguer 2 membres du conseil municipal : Martine SCHMIDT et Agnès MOSSER s'y rendront.

Pour Wattwiller, la date retenue est également le samedi 22/7 à 8h30. Rdv à la Mairie.

Il convient d'y déléguer un membre du conseil municipal : Anne SCHAUMBERG s'y rendra.

Pour Hartmannswiller, la date retenue est également le samedi 22/7 à 10h30. Rdv à la Mairie.

Il convient d'y déléguer un membre du conseil municipal : Martine SCHMIDT s'y rendra.

E) Du Bonheur pour Mathieu :

Marina et Stéphane L'HOMME, habitants rue de Staffelfelden à Berrwiller se battent depuis plusieurs mois pour récolter des fonds qui leur permettraient d'agrandir leur maison et d'améliorer le confort de leur fils Mathieu, âgé de 15 ans et qui souffre d'un handicap lourd.

Ils ont déposé un dossier de demande d'aide auprès du service Habitat de m2A en vue de pouvoir obtenir des aides financières (ANAH), et également auprès du Conseil Départemental et de la CAF.

Parallèlement à ces démarches, la famille a aussi lancé une collecte sur internet via le site Leetchi.com qui s'achèvera fin septembre.

La famille compte également organiser un loto à Hartmannswiller et un concert de bienfaisance devrait également être donné à Ungersheim en février 2018.

Les travaux consistant à réaliser une extension de 45 m² de leur maison sont estimés au minimum à 63 000,- €

Mme Martine UBERSCHLAG demande si la commune a prévu de participer à la collecte.

M. le Maire indique que la commune accompagne la famille dans toutes les démarches et propose de prendre une décision, quant à une aide financière de la commune, à l'issue des démarches entreprises.

F) Festivités du 13 juillet :

M. Nicolas JEANNIN précise que le Conseil des Jeunes est disposé à reconduire les festivités telles qu'elles ont été organisées l'année dernière, à savoir :

Fête dans la cour de l'école, retraite aux flambeaux avec départ et arrivée dans la cour de l'école.

Les conseillers émettent un avis favorable mais précisent qu'il conviendra de sécuriser l'échafaudage installé au droit de l'école.

G) Quête organisée suite au décès de M. Jean-Georges HERR :

Mme Eve ZIEBELLEN rappelle qu'une quête a été organisée par la famille en vue de pouvoir réaliser un investissement pour le patrimoine de Berrwiller, notamment dans le cadre de la promotion du dialecte qui tenait tant à cœur de Jean-Georges.

Les conseillers départementaux ont également été sollicités en vue d'une aide ainsi que l'OLCA (Office pour la Langue et la Culture d'Alsace) dans le cadre de l'opération «E Friejhohr fer unseri Sproch ».

Des panneaux avec le nom du village en alsacien ou autres pourraient être mis en place.

Il est convenu d'attendre les réponses des organismes sollicités.

H) Humpafascht 2017 :

Les festivités se dérouleront sur le complexe sportif du Vieil Armand les 23, 24, 25, 30 juin et 1^{er} et 2 juillet prochains.

Comme les années précédentes, une réunion d'organisation avec les différents services concernés (gendarmerie, sapeurs-pompiers, brigade verte, croix blanche, unité routière du département...) se tiendra en mairie le lundi 12 juin à 9h30.

Les arrêtés et autorisations ont été pris et un dossier sécurité complet sera élaboré pour chacun des services.

Par ailleurs, M. le Maire rencontrera également les jeunes (conscrits, fitzas et zahnbertschtlas) le samedi 17 juin à 11h.

I) Lotissement Buhne :

Le permis d'aménager déposé par la société « Le Carré Est » de Lutterbach en date du 11 avril 2017 est toujours en cours d'instruction.

Le lotisseur a pris contact avec Enedis pour étudier les modalités d'alimentation électrique du lotissement. La ligne HTA surplombant le futur lotissement sera enfouie par le lotisseur et une réflexion sur l'enfouissement de l'ensemble de la ligne est en cours avec les services d'Enedis et le syndicat d'électricité et de gaz du Rhin.

Grdf a également été saisi pour une extension du réseau gaz.

Mme Eve ZIEBELLEN précise qu'il convient, d'ores et déjà, de tenir compte de l'évolution future des effectifs de l'école suite à la réalisation de ce lotissement.

J) Stationnements aux abords des restaurants :

Les travaux d'aménagement des places de stationnement au restaurant « A l'Arbre Vert » sur leur propriété sont terminés. Une trentaine de places a été créée.

En ce qui concerne le restaurant « Au Vieil Armand », une étude consistant à matérialiser des places sur la voie publique a été effectuée avec l'assistance de la société SVH Signalisation.

Des places de stationnement pourront être matérialisées sur la rue Principale et sur la rue de Wattwiller (environ 40 places). Le devis relatif aux travaux de marquage (peinture) de ces places s'élève à près de 1 300,- €HT. Une concertation sera engagée avec M. Yves FEDER dans les tous prochains jours. Ces places de stationnement permettront aussi de ralentir les véhicules sur cet axe jusqu'au 110K (KOENIG Fernand).

K) Gens du voyage :

Le médiateur GDV (M. Eric NODUSSO) a repris ses fonctions depuis le 2 mai dernier et les assurera jusqu'au 30 septembre 2017. Il est chargé d'orienter et de gérer les arrivées et départs sur le département.

La convention de mise à disposition au profit de l'Etat de l'ancien carreau des MDPA, afin de répondre pour l'année 2017, aux exigences du schéma départemental d'accueil des gens du voyage en matière d'aires de grand passage a été signée entre l'Etat, le Département et la commune dans les mêmes conditions que les années précédentes.

Par ailleurs, une aire de grand passage a été aménagée à Rixheim, sur le site de l'aérodrome ; elle peut accueillir jusqu'à 150 caravanes.

Par contre, pour la partie nord du département, aucun site n'a été identifié et aménagé.

Enfin, en concertation avec les services de m2A, suite aux dernières réunions de travail, un arrêté municipal a été pris en date du 28 avril 2017 ; celui-ci impose aux gens du voyage de se rendre obligatoirement sur les aires créées par m2a et interdit tout stationnement en tout autre lieu sur la commune même si les aires sont complètement occupées.

L) Club house et vestiaires de l'ASBH :

La demande de subvention au titre du FSIPL 2017 a été déposée au mois d'avril dernier. Le dossier est en cours d'instruction au sein des services préfectoraux.

Pour mémoire, des subventions de la région et de l'Etat, au titre de la DETR, ont été actées.

Il convient à présent et rapidement de désigner le maître d'œuvre qui se chargera d'élaborer le programme des travaux..

En tout état de cause, un marché de travaux devra être publié dans le cadre d'une procédure adaptée et l'engagement juridique du marché devra être effectif avant le 31 décembre 2017.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, M. le Maire lève la séance à 21h35.